



Remblai du voisin sur ma palissade!

Par **coincoin655**, le **17/10/2011** à **00:28**

Bonjour,

Mon voisin a fait un remblai de son terrain mais l'a fait déborder sur mon terrain. Au début je n'ai rien dit parce qu'il n'y avait pas ni clôture ni mur, etc mais le problème est que lorsque j'ai fait ma palissade, non mitoyenne je précise, elle est à l'intérieur de mes limites, j'ai dû faire enlever son remblai qui débordait chez moi. Je lui ai expliqué que c'était son remblai et que j'étais obligée de l'enlever pour faire ma clôture. Il a très mal pris... Depuis peu, il a installé des feuilles servant de soi-disant protection pour ne pas pourrir le bois de ma palissade et projette de remblayer contre ma palissade! Je suis allée le voir en essayant de lui expliquer qu'il n'avait pas le droit de se servir de ma palissade comme mur de soutènement pour son remblai et là il me dit qu'il fait ce qu'il veut, il est chez lui!!! Il m'a ressorti le coup du remblai que j'ai dû faire enlever et que je ne lui ai pas demandé son autorisation!!! Donc voilà mon problème, je voudrais être sûre que je ne suis pas en tort et lui démontrer que c'est à lui de faire retenir ses terres ou de respecter la distance entre la limite et son haut de talus!!! Il refuse d'avoir une tranchée!

Merci